

LA NORMANDIE ET LE MONDE  
Festival International de Cinéma  
Vernon (27) – Haute-Normandie  
02 32 64 44 35 – 06 30 50 92 04  
Du 9 au 17 octobre 2015  
(7e édition) 🎬



# la Brocante du Festival de Cinéma

**Samedi 17 Octobre**

**VERNON** 9h30 - 18h30  
02 32 64 44 35

**Espace Philippe Auguste**

Dans le cadre du festival  
La Normandie et le Monde



- 1- Consultez les objets que vous pouvez vendre.
- 2- Complétez le bulletin d'inscription.
- 3- Envoyez-nous votre bulletin avec le règlement en chèque au plus tard le 7 octobre. Toutefois, il est possible de s'inscrire jusqu'au jour même avec un règlement en espèce.

**Infos** : brocante en intérieur à l'Espace Philippe Auguste, Rue Charles Joseph Riquier, salle Viking, rez de chaussée 484m<sup>2</sup>, mezzanine 326m<sup>2</sup>.

**Tarifs** : professionnels : 12€ la table (120cm \* 80cm)-- particuliers : 7€.

**Plans** : nous consulter

**1- Pour participer à la brocante du festival vous devez vendre des objets entrant dans les catégories citées ci-dessous :**

**Tout objet en rapport avec le cinéma, les séries TV, les documentaires et les dessins animés :** films (DVD ou autres), affiches, littérature, BD, revues, photos, micros, décors, mobilier, lumières, costumes, déguisements, accessoires, jouets, CD, vinyles, jeux classiques, jeux vidéos, caméras, caméscopes, appareils photo, projecteurs, lecteurs, ...

**Tout objet en rapport avec les arts :** livre, musique, peinture, sculpture, arts visuels, danse, théâtre, cirque, architecture, photo, cinéma.

**Tout objet en rapport avec la Normandie :** mobilier, objets décoratifs, souvenirs, images, produits alimentaires, ...

**2- BULLETIN D'INSCRIPTION pour le samedi 17 octobre 2015**

Nom/Prénom : .....  
Tel : .....  
Mail : .....  
Ville : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
N° de carte d'identité : .....  
N° SIREN (pour les pro) : .....  
Produits vendus : .....  
.....  
.....

Nombre de tables : (120cm \* 80cm) : ..... (professionnels : 12€ la table -- particuliers : 7€)

Total en euros : .....

Prise électrique : (+15€) : oui  non

Besoin d'affichage ou d'accrochage (sous réserve de place) : oui  non

Pour que ma demande soit prise en compte :

Je joins le chèque de règlement à l'ordre de : Association CINENUM

Je signe ce document après avoir pris connaissance du règlement stipulé ci dessous.

Je joins avec le règlement + une enveloppe timbrée et adressée pour envoi de l'accusé d'enregistrement à présenter le jour du vide grenier.

J'adresse l'ensemble à : CINENUM – 24 bis, rue du Grévarin – 27200 Vernon

Tél: 02 32 64 44 35 – 06 30 50 92 04 / E- mail : [festivalnormandiemonde@gmail.com](mailto:festivalnormandiemonde@gmail.com)

**Pour gagner du temps n'hésitez pas à nous téléphoner où à nous envoyer un mail.**

Pour les particuliers, j'atteste sur l'honneur de ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code pénal).

Fait à : ..... Le : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » valant approbation du règlement

## RÈGLEMENT :

- 1 - L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs.
- 2 - L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée (sauf dérogation exceptionnelle).
- 3 - L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule.
- 4 - Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier d'enregistrement est incomplet, l'accusé de réception faisant foi.
- 5 - L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 9h30. L'installation s'effectuera entre 8h30 et 9h30.
- 6 - Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables, sauf en cas de force majeure sous décision du président de l'association organisatrice.
- 7 - En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
- 8- Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels, d'un justificatif d'inscription au Registre du Commerce.
- 9- Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand ouvert de 9h30 à 18H30 et à quitter les lieux avant 19H30 en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé.
- 10- Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée, dans la mesure des places disponibles. Les personnes désirant avoir des emplacements contigus devront adresser un dossier unique regroupant les divers demandeurs; les demandes hors de ce cadre ne seront pas prises en compte.
- 11 – Les organisateurs peuvent être amenés à délimiter les exposants par zones de classement de matériel, ceci dans l'intérêt des exposants et de la clientèle.
- 12- Buvette et petite restauration sur le site.